

APPEL À PROPOSITIONS : DÉFINITION DE MANDAT

Prière d'afficher et de diffuser

Titre du mandat : Renforcement de capacités en plaidoyer des OSC sur la SSRD des femmes et des adolescentes
Durée : 35 jours
Début du mandat : Septembre 2022
Lieux du mandat : Port-au-Prince et Sud-Est, Haïti
Extrant : 1222

1. Contexte

La question de la santé sexuelle et reproductive, et des droits connexes (SSRD) des femmes et des adolescentes demeure un défi dans le monde et constitue un enjeu de droits humains important et reconnu particulièrement dans les pays en voie de développement. Malgré les engagements mondiaux et nationaux pour accélérer les progrès en matière de SSRD, notamment pour les femmes et les adolescentes, le manque d'accès à des informations et à des services de santé sexuelle et reproductive (SSR) complets et de qualité ont encore de lourdes conséquences sur celles-ci, affectant du même coup les familles et les communautés.

Les inégalités des genres en Haïti sont un obstacle important à la capacité des femmes et des adolescentes à exercer leurs droits en matière de SSRD. Le manque de pouvoir décisionnel des femmes et des adolescentes concernant la SSRD, l'accès et le contrôle limité aux ressources et services publics de même que les normes socio-culturelles perpétuent les inégalités des genres ainsi que les violences sexuelles fondées sur le genre (VSFG).

Le Projet FANMKAD (Fanm Kanpe Ak Diyite – Femmes et filles debout avec dignité pour nos droits sexuels et reproductifs) a été élaboré en vue d'améliorer l'exercice du droit à la santé des Haïtiennes et des Haïtiens, particulièrement à la SSRD des femmes et des adolescentes. En ce sens, le Projet FANMKAD utilisera une approche multisectorielle basée sur deux composantes :

1. Le renforcement du continuum de soins pour les femmes et les adolescentes, intégrant notamment la participation des organisations de la société civile (OSC), surtout les organisations de défense des droits des femmes et adolescentes (ODDFA), par l'offre d'un ensemble de services de SSR respectueux des droits, adaptés à l'âge et aux genres et gérés selon des principes de gouvernances inclusive ; et
2. La mobilisation sociale active des parents, des hommes, des adolescents et des leaders d'opinion et le renforcement des connaissances en matière de SSRD des femmes et des adolescentes pour assurer une transformation positive dans les zones ciblées; et le renforcement des capacités des OSC, dont les ODDFA, à faire la promotion des droits sexuels et reproductifs (DSR) à l'échelle nationale et internationale, à

fournir des services respectueux des DSR et de l'égalité des genres (EG), ainsi qu'à accompagner les survivantes de VSFG dans leurs efforts à réclamer la mise en œuvre de leurs DSR.

Le Projet FANMKAD est mis en œuvre au niveau départemental dans six (6) communes du Sud-Est (Jacmel, Marigot, Cayes-Jacmel, Belle-Anse/Grand-Gosier, Thiotte et Anse-à-Pitre) et au niveau national à Port-au-Prince (PAP), sur une période de quatre (4) ans, par un consortium de trois (3) organisations canadiennes : CARE Canada, SANTÉ MONDE et Avocats sans frontières Canada (ASFC). Le projet bénéficie de l'appui financier d'Affaires Mondiales Canada (AMC).

Vu l'importance de la société civile et l'engagement des organisations haïtiennes dans la promotion et la protection des droits humains, des formations seront organisées dans le but de renforcer les capacités des OSC. Un accompagnement technique leur sera également offert pour faciliter l'atteinte des objectifs. Cette première série de formations sera axée sur le plaidoyer.

Le projet vise donc le recrutement d'un.e consultant.e spécialisé.e en plaidoyer ayant la capacité de contribuer au renforcement des capacités des OSC en matière de plaidoyer auprès des instances nationales et internationales pour un respect accru des DSR des femmes et des adolescentes. Le ou la consultant.e travaillera sous la supervision directe du personnel d'ASFC qui est une organisation non gouvernementale de coopération internationale dont la mission est de contribuer à la mise en œuvre des droits humains des personnes en situation de vulnérabilité, par le renforcement de l'accès à la justice et à la représentation juridique.

2. Objectif général

Ce mandat vise à renforcer les capacités des OSC en matière de plaidoyer sur la SSRD, par le biais d'une formation de formateur.trice.s, afin qu'ils et elles soient mieux outillées pour mener des actions concertées de plaidoyer et poursuivre le renforcement de capacités au sein de leur organisation pour un respect accru des DSR des femmes et des adolescentes.

3. Objectifs spécifiques

L'accompagnement fourni aux OSC visera plus spécifiquement à leur permettre de :

1. Maîtriser les différentes étapes des processus de plaidoyer et les techniques d'animation de formation ;
2. Identifier des enjeux de plaidoyer en lien avec la SSRD
3. Identifier des méthodes de plaidoyer qui prennent en compte les sensibilités, incluant les tabous liés aux thématiques de SSRD ;
4. Se doter d'un plan de plaidoyer répondant aux besoins spécifiques de leur communauté en matière de SSRD ;
5. Se familiariser avec les mécanismes nationaux et internationaux de plaidoyer ;
6. Utiliser le plaidoyer comme outil de changement

7. Faciliter le développement des synergies entre les OSC sur des sujets communs ;
8. Permettre d'acquérir les compétences nécessaires pour consolider un canal de communication et maintenir un dialogue constructif avec les décideurs au fil du temps.

4. Résultats attendus

1. Les OSC et réseaux de femmes maîtrisent les différentes étapes des processus de plaidoyer et les techniques d'animation de formation ;
2. Les OSC de femmes sont en mesure d'identifier les enjeux de plaidoyer en lien avec la SSRD ;
3. Les OSC de femmes sont en mesure d'identifier des méthodes de plaidoyer qui prennent en compte les sensibilités, incluant les tabous liés aux thématiques de SSRD ;
4. Les OSC de femmes sont capables de se doter d'un plan de plaidoyer répondant aux besoins spécifiques de leur communauté en matière de SSRD ;
5. Les OSC de femmes et réseaux de femmes connaissent les mécanismes nationaux, régionaux et internationaux de plaidoyer pour un respect accru des DSR des femmes et adolescentes ;
6. Les OSC et réseaux de femmes sont en mesure d'utiliser le plaidoyer comme outil de changement en développant et de mettre en œuvre des plans de plaidoyer et stratégies répondant aux besoins et demandes spécifiques des communautés ;
7. Les OSC sont en mesure de développer des synergies entre elles ;
8. Les OSC de femmes ont acquis les compétences pour consolider un canal de communication et maintenir un dialogue constructif avec les décideurs au fil du temps.

5. Méthodologie et mandat

Au moment du dépôt de sa candidature, le ou la consultant.e aura à soumettre une proposition méthodologique adaptée afin de répondre aux objectifs précédemment mentionnés. La méthodologie soumise devra être développée dans une perspective de renforcement de capacités des OSC de femmes en vue de favoriser leur participation active en matière de plaidoyer et de générer un réel transfert de connaissances. La proposition devra inclure un chronogramme détaillé avec les différentes étapes d'atteinte des objectifs et de remise des livrables.

La personne retenue aura d'abord à réaliser une cartographie des OSC menant des actions de plaidoyer et/ou travaillant dans le domaine de la SSRD à PAP et dans le département du Sud-Est. Le choix des participantes à la formation se fera à partir de cette cartographie.

La personne retenue aura ensuite à développer un outil pour évaluer les besoins et les capacités des OSC en plaidoyer après validation de la méthodologie et signature du contrat. L'évaluation des besoins et des capacités des OSC en matière de plaidoyer doit être réalisée pour mieux adapter et assurer le suivi de la formation qui sera développée.

La personne retenue aura ensuite à développer les modules de formation et à dispenser la formation de formateurs développée à 18 organisations de femmes de PAP et du Sud-Est, engagées dans la promotion et la défense des droits des femmes sur une durée de cinq jours par région. Elles seront également formées en technique d'animation de formation pour faciliter la restitution et le partage des connaissances. Chaque OSC aura à développer un plan de plaidoyer. Elles seront encouragées à se regrouper pour mener des actions concertées.

Il est à noter que, outre les livrables spécifiques associés à ce mandat, il est attendu du ou de la consultant.e un rapport provisoire, un atelier de validation des outils ainsi qu'un rapport final.

Le ou la consultant.e relèvera de la coordonnatrice des projets et responsable principale du plaidoyer et des communications d'ASFC, notamment appuyée par une agente de programme et une conseillère juridique. ASFC travaillera donc en étroite collaboration avec le ou la consultant.e retenu.e afin de faciliter la mise en œuvre du mandat et fournir certains conseils stratégiques sur le développement et la mise en œuvre du plan de plaidoyer.

6. Dates clés

Le mandat se déroulera sur une période de 35 jours ouvrables suivant un calendrier de travail à valider avec ASFC en septembre 2022. La période de consultation ne doit pas dépasser trois mois.

7. Livrables attendus et activités à prévoir

Livrables	Nombre de jours
Proposition méthodologique finale, incluant le plan de travail et la stratégie d'accompagnement des OSC ; l'offre financière après intégration des commentaires d'ASFC.	1
Cartographie des OSC menant des actions de plaidoyer et/ou travaillant en matière de SSRD à PAP et dans le département du Sud-Est.	6
Outil d'évaluation des capacités et des besoins des OSC après intégration des commentaires d'ASFC.	3

Collecte de données pour l'évaluation des capacités et des besoins	4
Rapport sur les besoins et capacités des OSC en plaidoyer après administration de l'outil.	3
Modules de formation sur le plaidoyer et document de formation de formateurs portant sur les techniques de plaidoyer efficaces au niveau national et international après intégration des commentaires d'ASFC.	5
Formation des OSC en matière de plaidoyer à Port-au-Prince et dans le Sud-Est.	10
Rapport provisoire	2
Rapport final après intégration des commentaires d'ASFC.	1
Total	35

8. Profil recherché

- **Qualifications**

- Détenir un diplôme universitaire dans le domaine des communications, de l'éducation, du droit ou de tout autre domaine connexe pertinent ;
- Au moins 5 années d'expérience en matière de plaidoyer, de formation et de renforcement de capacités d'OSC ;
- Maîtrise de la démarche du plaidoyer et des méthodes pédagogiques ;
- Maîtrise des mécanismes internationaux de plaidoyer ;
- Excellentes capacités en matière de supervision et de co-crédation de formations, de renforcement de capacités, de développement de plans et d'outils de plaidoyer ainsi que de rédaction de rapports ;
- Excellentes capacités d'adaptation du travail aux réalités des OSC, particulièrement dans une perspective d'inclusion des femmes et des populations en situation de vulnérabilité ;
- Connaissance du contexte sociopolitique et de la situation des droits humains en Haïti ;
- Capacité de travailler avec d'autres acteurs concernés, sens de la diplomatie, et vision stratégique ;
- Grandes capacités pour le travail d'équipe, entregent, intelligence interpersonnelle et interculturelle, esprit d'initiative et débrouillardise ;

- Maîtrise du français et du créole (oral et écrit) ;
- Avoir une expérience avérée en consultation d'au moins 3 ans ;
- Disposition à se déplacer ou voyager si nécessaire ;
- Forte motivation associative et sens de la solidarité internationale ;
- Maîtrise des outils et logiciels informatiques requis pour la réalisation du plan et des outils de plaidoyer ainsi que la rédaction des autres livrables prévus ;
- Forte capacité à gérer le temps et les priorités.
- **Atouts**
- Expérience ou connaissances liées à la SSRD ;
- Connaissances des instruments de protection des droits humains ;
- Maîtrise de la terminologie juridique ;
- Expérience et connaissances en matière de communication sociale.

9. Processus de sélection

Le ou la consultant.e sera payé.e sur la base du montant consigné dans le contrat avec ASFC. Tous les frais liés au mandat sont à la charge du ou de la consultant.e et doivent être inclus dans l'offre financière. L'offre financière doit être rédigée en dollars américains (USD), incluant au minimum des détails sur les frais de consultation et les coûts opérationnels de la consultation, tels que les frais de déplacement. La proposition financière doit être séparée en deux sections: honoraires et frais raisonnables à la réalisation du projet.

Le paiement de la prestation est prévu en trois versements détaillés comme suit :

- 30% à la signature du contrat
- 30% après la formation
- 40% après validation du rapport final de la consultation

Critères d'évaluation

- Compréhension du mandat/qualité de l'offre : 20%
- Pertinence et faisabilité de la méthodologie : 30%
- Expérience du ou de la soumissionnaire : 15%
- Échéancier de travail et présentation des livrables : 15%
- Offre financière : 20%

Les personnes intéressées doivent soumettre leur dossier de candidature d'ici au **7 septembre 2022** par courriel.

Les candidatures doivent être soumises à l'adresse suivante : recrutement.haiti@asfcanada.ca. S.V.P. inscrire comme objet du courriel « Recrutement – Formation plaidoyer SSRD ».

Les dossiers de candidature doivent comprendre les éléments suivants :

- Méthodologie détaillée
- C.V.
- Lettre de motivation ;
- Proposition financière.

Nous remercions tou.te.s les candidat.e.s de leur intérêt. Toutefois, seules les personnes sélectionnées pour une entrevue seront contactées.